Montpellier Agglomération

# Que produit l'unité de méthanisation ?

## Principes de production

### Une filière complète qui s'appuie sur la complémentarité des équipements

## Du biogaz

Le biogaz ***(gaz résultant de la dégradation de la matière organique dans les digesteurs)*** produit sur le site sera valorisé par 3 moteurs qui produiront 2 énergies complémentaires (cogénération) :

> **de l'électricité**, qui sera exportée sur le réseau EDF,

> **de la chaleur récupérée sur les moteurs**, qui sera entièrement utilisée sur le site.

En alternative, livré en limite de parcelle, le biogaz pourrait permettre également d'alimenter directement une station de biocarburant ainsi qu'en chaleur et en froid un ensemble immobilier de 1000 logements, comme ceux qui seront construits dans les futures ZAC des Grisettes et d'Ovalie.

**BIOGAZ**

**VALORISATION**

## Les refus et les déchets stabilisés

Les refus et les déchets "stabilisés", c'est à dire rendus inertes après leur passage dans les digesteurs, seront selon leurs caractéristiques enfouis dans des Centres de Stockage des Déchets Ultimes et pour partie incinérés.

**REFUS LÉGERS incinérables**

**REFUS LOURDS non incinérables**

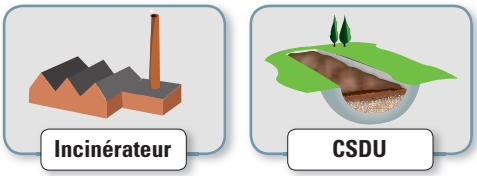


## Des composts pour l'agriculture et l'aménagement paysager

Le procédé retenu permettra, par un tri poussé à l'amont des digesteurs, d'écarter les éléments incompatibles avec la production d'un compost de qualité tels que les sables, plastiques, verre, ferrailles,...

Plusieurs types de composts seront produits selon les caractéristiques des déchets traités : la mise en place d'une ligne particulière de traitement des biodéchets (déchets de cuisine) permettra, notamment, d'obtenir un compost de très grande qualité.

Selon leur qualité, ces composts seront ensuite valorisés en agriculture ou en aménagement (remblais, végétalisation, etc.) .

Montpellier Agglomération - Direction de la Communication - 01/06